

# **ANNEXE 1**

## Bilans comptables

SAS PROVILOG

15 rue du Charron

11290 Montreal

## SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

***Damien DUCOUP***

*517 Rue Antoine Durand*

*11000 CARCASSONNE*

*04 34 42 15 01*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	78 554	41 783	36 771	48 602	11 831	24.34
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000	20 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	78 146	48 256	29 890	49 382	19 492	39.47
	Autres immobilisations corporelles	532 679	87 596	445 082	152 648	292 434	191.57
	Immobilisations en cours	123 307		123 307	19 247	104 060	540.66
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				2 524	2 524	100.00	
<b>Total II</b>	832 685	177 635	655 050	292 403	362 647	124.02	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	488 005	5 117	482 888	410 657	72 231	17.59
	Autres créances	83 780		83 780	117 135	33 356	28.48
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	51 971		51 971	21 886	30 085	137.46	
Charges constatées d'avance (3)	8 002		8 002	4 186	3 816	91.15	
<b>Total III</b>	631 757	5 117	626 640	553 864	72 776	13.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 464 442	182 752	1 281 690	846 267	435 423	51.45	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 )	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	132 421		8 891		123 530	NS
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	101 166		123 530		22 364	18.10	
Subventions d'investissement	22 500				22 500		
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	267 088		143 421		123 666	86.23	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	425 337		169 817		255 520	150.47
	Concours bancaires courants	13 346		10 860		2 486	22.89
	Emprunts et dettes financières diverses	85 037		77 141		7 896	10.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 257		170 807		91 450	53.54	
Dettes fiscales et sociales	228 518		273 978		45 460	16.59	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	108		242		134	55.43	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 014 602		702 846		311 757	44.36
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 281 690		846 267		435 423	51.45	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

655 371

579 578

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 835 587		2 835 587	2 391 595		443 992	18.56
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 835 587		2 835 587	2 391 595		443 992	18.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 591	11 391		30 200	265.11
Autres produits			3	24		22	89.08
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 877 180	2 403 010		474 170	19.73
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 528 532	1 336 575		191 956	14.36
Impôts, taxes et versements assimilés			353 054	274 221		78 833	28.75
Salaires et traitements			593 882	426 466		167 416	39.26
Charges sociales			176 771	143 932		32 839	22.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 450	60 630		23 820	39.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 117		5 117	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			432	11		421	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 737 121	2 246 951		490 170	21.81
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			140 059	156 059		16 000	10.25
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	14 489		7 369		7 120	96.62
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	14 489		7 369		7 120	96.62
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	14 489		7 369		7 120	96.62
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	125 570		148 690		23 120	15.55
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500				2 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	2 500				2 500	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			809		809	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			809		809	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	2 500		809		3 309	408.94
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	26 904		24 351		2 553	10.48
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	2 879 680		2 403 010		476 670	19.84
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	2 778 514		2 279 481		499 033	21.89
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	101 166		123 530		22 364	18.10

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 30 337 29 943

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

Damien DUCOUP

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	36 771	48 602	11 831	24.34
20510000 Logiciels	78 554	73 770	4 784	6.49
28051000 Amort. logiciels	41 783	25 168	16 615	66.02
FONDS COMMERCIAL	20 000	20 000		
20700000 Fonds commercial	20 000	20 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	29 890	49 382	19 492	39.47
21540000 Matériel industriel	78 146	78 146		
28154000 Amort. matériel industriel	48 256	28 764	19 492	67.77
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	445 082	152 648	292 434	191.57
21810000 Install générales, agencements	395 627	131 854	263 773	200.05
21820000 Matériel de transport	54 250	149	54 101	NS
21830000 Matériel bureau , informatique	82 801	59 898	22 904	38.24
28181000 Amort.agent. instal.	42 361	17 622	24 739	140.39
28182000 Amort. véhicule de transports	6 671	149	6 522	NS
28183000 Amort. mat. mob. bureau	38 564	21 482	17 082	79.52
IMMOBILISATIONS EN COURS	123 307	19 247	104 060	540.66
23000000 Immobilisations en cours	123 307	19 247	104 060	540.66
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 524	2 524	100.00
27550000 Cautionnements		2 524	2 524	100.00
<b>Total II</b>	655 050	292 403	362 647	124.02
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	482 888	410 657	72 231	17.59
41100000 Clients	488 005	415 773	72 231	17.37
49100000 Provision dépréciation client	5 117	5 117		
AUTRES CREANCES	83 780	117 135	33 356	28.48
40100000 Fournisseurs	556	372	184	49.46
40980000 Rabais, remises, ristournes à		5 520	5 520	100.00
42100000 Personnel rémunérations dues	11 837	179	11 658	NS
44400000 Etat impôts sur les bénéfice	2 248		2 248	
44562000 T.v.a. sur immobilisations	1 737		1 737	
44566000 T.v.a. s autre bien et service	899	2 264	1 365	60.28
44566100 Tva/biens et services	12 296	33 710	21 414	63.53
44586000 Taxes sur le chiffre d'affaire	5 097	554	4 543	820.38
44870000 Produits à recevoir	49 110	74 537	25 427	34.11
DISPONIBILITES	51 971	21 886	30 085	137.46
51220000 Banque dupuy de parseval	12 282	3 752	8 529	227.31
51230000 C.i.c.	39 689	18 134	21 555	118.87
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 002	4 186	3 816	91.15
48600000 Charges constatées d'avance	8 002	4 186	3 816	91.15
<b>Total III</b>	626 640	553 864	72 776	13.14
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 281 690	846 267	435 423	51.45

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>CAPITAL</b>		10 000		10 000		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé		10 000		10 000		
<b>RESERVE LEGALE</b>		1 000		1 000		
10610000 Réserve légale		1 000		1 000		
<b>AUTRES RESERVES</b>		132 421		8 891	123 530	NS
10680000 Autres réserves		132 421		8 891	123 530	NS
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>		101 166		123 530	22 364	18.10
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		22 500			22 500	
13100000 Subventions d'équipement		25 000			25 000	
13900000 Subventions d'investissement		2 500			2 500	
<b>Total I</b>		267 088		143 421	123 666	86.23
<b>EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		425 337		169 817	255 520	150.47
16400000 Emprunts 150 000 € ddp		79 463		109 085	29 622	27.15
16400001 Pret cic 35 900 €		18 859		27 787	8 928	32.13
16400002 Prêt ca 40 000 €		24 945		32 842	7 897	24.05
16400003 Emprunt cic 121 500 €		103 450			103 450	
16400004 Emprunt bpi 50 000 €		50 000			50 000	
16400005 Emprunt ca 120 000 €		103 800			103 800	
16400006 Pret cgi 49 000 €		44 604			44 604	
16884000 Int.auprès des établ de crédit		215		103	113	109.54
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>		13 346		10 860	2 486	22.89
51240000 Crédit agricole		12 348		10 860	1 488	13.70
51860000 Intrêts courus		998			998	
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		85 037		77 141	7 896	10.24
45510000 C/c philippe cahusac		1 149		288	861	298.65
45520000 C/c luceva		81 741		75 741	6 000	7.92
45580000 Intérêts courus		2 147		1 112	1 035	93.07
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		262 257		170 807	91 450	53.54
40100000 Fournisseurs		231 674		161 964	69 710	43.04
40800000 Fourniss facture non parvenue		30 583		8 842	21 740	245.86
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		228 518		273 978	45 460	16.59
42820000 Dettes prov. congés à payer		38 290		23 844	14 446	60.58
43100000 Sécurité sociale		26 060		24 626	1 434	5.82
43720000 Retraite		7 168		14 881	7 713	51.83
43730000 S.i.s.t.		975		921	53	5.80
43735200 Prevoyance		11 701			11 701	
43820000 Chges sociales congés à payer		14 244		10 361	3 883	37.48
44210000 Prélèvement à la source		990			990	
44400000 Etat impôts sur les bénéfice				1 733	1 733	100.00
44551000 T.v.a. à décaisser		8 993		26 674	17 681	66.29
44571000 T.v.a. collectée		81 622		68 987	12 635	18.31
44860000 Charges à payer		38 474		101 950	63 476	62.26



## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES DETTES	108	242	134	55.43
41100000 Clients		134	134	100.00
46700000 Autres cptes débit. ou crédit.	108	108		
<b>Total IV</b>	1 014 602	702 846	311 757	44.36
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 281 690	846 267	435 423	51.45

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	2 835 587		2 391 595		443 992	18.56
70600001 Entrée(s) réapprovisionnement	2 120		1 455		665	45.71
70600002 Entrée(s) palette(s) ms	6 228		4 424		1 803	40.76
70600003 Entrée(s) palette(s)	164 259		126 101		38 158	30.26
70600004 Entrée(s) palette(s) mp	3 903		2 827		1 076	38.04
70600005 Sortie(s) palette(s)	154 902		122 891		32 011	26.05
70600006 Sortie(s) palettes(s) mp	3 588		3 368		219	6.51
70600007 Sortie(s) palettes(s) ms	5 750		4 081		1 669	40.90
70600008 Habillage	18 213		38 676		20 463	52.91
70600009 Sortie(s) picking	176 183		148 422		27 761	18.70
70600010 Loyer 80 cm conditionnés	876 191		612 457		263 734	43.06
70600011 Loyer 100 cm conditionnés	372 322		348 542		23 780	6.82
70600013 Emission de d.a.e. sur gamma	12 471		11 568		903	7.81
70600014 Emission de d.s.a. sur gamma	1 645		1 389		256	18.41
70600015 Forfait	3 600		300		3 300	NS
70600017 Refacturation transport	514 385		491 758		22 627	4.60
70600020 Pied de facture gasoil	33 423		31 767		1 656	5.21
70600021 Emballages provilog	415		548		133	24.34
70600022 Etiquettes ean128	5 238		1 592		3 646	229.06
70600024 Prestations diverses	333 545		350 473		16 928	4.83
70600025 Loyer 80 cm multi produits	3 125		5 936		2 812	47.36
70600026 Assurance	1 364		143		1 221	854.22
70600027 Compensation droits et taxes	863		1 456		593	40.76
70600028 Droits et taxes vins	56 366		32 481		23 884	73.53
70600029 Droits et taxes vdn	120				120	
70600030 Avoir	6 276		3 862		2 414	62.51
70600031 Taxes de sureté	810		445		365	82.20
70600032 Droits autres alcools art .403	16 436		29 963		13 528	45.15
70600033 Droits cotisation sur les alco	59 984		9 621		50 363	523.49
70600035 Sortie(s) picking échantillon	5 399		411		4 988	NS
70690003 Entrée(s) palette(s)	518		499		19	3.74
70690005 Sortie(s) palette(s)	475		635		159	25.11
70690009 Sortie(s) picking	375		312		63	20.30
70690010 Loyer 80 cm conditionnés	1 009		572		437	76.47
70690011 Loyer 100 cm conditionnés	4 370		7 884		3 514	44.57
70690013 Emission de d.a.e. sur gamma	46		57		11	19.47
70690017 Refacturation transport	2 851		3 927		1 076	27.40
70690020 Pied de facture gasoil	185		271		86	31.77
70690022 Etiquettes ean128	11		6		5	90.91
70690024 Prestations diverses	373		79		294	372.15
70690028 Droits et taxes vins			19		19	100.00
70690030 Avoirs	45				45	
70800000 Loyers divers			500		500	100.00
70810000 Produits divers	575		259		316	122.31
70890000 Produits divers non soumis			255		255	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 835 587		2 391 595		443 992	18.56
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES</b>	41 591		11 391		30 200	265.11
79100000 Transf charges d'exploitation	22 535		521		22 014	NS
79111000 Transfert de charges soumistva	11 164				11 164	
79124000 Tranfert charges personnel	7 892		10 870		2 979	27.40

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
AUTRES PRODUITS	3		24		22	89.08
75800000 Prodt divers gestion courante	3		24		22	89.08
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>2 877 180</b>		<b>2 403 010</b>		<b>474 170</b>	<b>19.73</b>
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 528 532		1 336 575		191 956	14.36
60610001 Carburant	13 560		10 418		3 142	30.16
60610002 Electricité	34 973		26 784		8 189	30.57
60610003 Eau	3 398		6 460		3 062	47.39
60630000 Fournit entretien petit équipt	3 595		8 399		4 804	57.20
60640000 Fournitures administratives	2 671		3 013		343	11.37
60680000 Autres matières et fournitures	10 720		7 838		2 882	36.77
60681000 Litiges casses	8 992		4 050		4 942	122.02
61100000 Soustraction générale	91 820		17 780		74 040	416.42
61220100 Renault megane	4 494		4 631		137	2.96
61220200 Leasing photocopieur sharp	2 384		2 164		220	10.17
61220300 Peugeot 308			442		442	100.00
61220400 Crédiplar véhicule c3	2 311		2 285		26	1.12
61220500 Racks	17 109		16 538		570	3.45
61220600 Chaîne d'habillage	4 040		3 882		157	4.05
61320000 Locations immobilières	550 000		480 000		70 000	14.58
61320001 Location croix du sud	51 822		20 000		31 822	159.11
61350000 Locations diverses	18		469		452	96.27
61350001 Toyota	39 893		28 236		11 657	41.28
61350002 Actis location	8 271		10 706		2 435	22.74
61350003 Fraiklin	8 379		18 818		10 439	55.47
61350004 Filmeuse rent packaging			570		570	100.00
61350006 Megane ex-605-nk	5 335		2 208		3 127	141.61
61350007 Megane			889		889	100.00
61560000 Maintenance	22 250		40 087		17 837	44.50
61561000 Credipar	887		887			
61562000 Ménage	5 848		4 680		1 168	24.95
61563000 Amd	7 114		6 000		1 114	18.57
61564000 Certipaq			402		402	100.00
61566000 Croix du sud	1 000		625		375	60.00
61567000 Id 2geek	2 640				2 640	
61568000 Euralic	254		508		254	50.08
61600000 Primes d'assurances	6		1 540		1 546	100.36
61610000 Responsabilité civile pro			2 499		2 499	100.00
61611000 Protection entreprise et dirig	2 582				2 582	
61620000 Environnement	1 918		1 863		55	2.98
61630000 Transport public marchandise	2 916		627		2 289	364.79
61640000 Assur voitures	3 463		1 646		1 817	110.40
61650000 Bris de machine	2 150		1 395		754	54.08
61660000 Assurances prêts	504		378		126	33.33
61670000 Protection juridique	1 535		1 453		82	5.66
61680000 Mri	52 664		40 990		11 674	28.48
61690000 Matériel	2 593		1 220		1 372	112.46
61800001 Akanea	4 571		2 216		2 355	106.27
61800002 Ags	1 783		576		1 207	209.38
61800003 Ovh.com	150		50		100	200.00
61800004 Gexedi	1 772		37		1 734	NS
62110001 Empleo	36 021		81 680		45 659	55.90
62110002 Start people	1 852				1 852	
62260000 Honoraires	1 000				1 000	

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
62260001 Expert-comptable	8 400		8 160		240	2.94
62260002 Paie	2 000		2 000			
62260003 Commissaire aux comptes	6 500		6 500			
62260004 Avocat	3 400		1 353		2 048	151.39
62270000 Frais d'actes et contentieux	19		364		345	94.87
62280000 Divers	434				434	
62300000 Publicité, publications	20 716		18 245		2 471	13.54
62340000 Cadeaux à la clientèle			41		41	100.00
62380000 Divers-pourboires,dons courant	13 750		8 000		5 750	71.88
62420000 Transports sur ventes	417 017		396 634		20 383	5.14
62510000 Frais déplacement	6 482		3 488		2 994	85.84
62560000 Missions	2 781		1 530		1 251	81.76
62570000 Frais missions réceptions	10 938		7 335		3 603	49.12
62610000 Frais de ptt	573		728		155	21.32
62620000 Frais de téléphone	8 448		7 112		1 336	18.78
62700000 Services bancaires et assimilé	200		252		52	20.48
62700001 Ddp	1 556		1 573		17	1.10
62700002 Crédit agricole	3 341		2 785		556	19.97
62700003 Cic	646		1 644		997	60.67
62780000 Aut frais et comm prestat serv			750		750	100.00
62810000 Concours divers (cotisations.)	85		140		55	39.29
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>353 054</b>		<b>274 221</b>		<b>78 833</b>	<b>28.75</b>
63100000 Taxe apprentissage	3 064				3 064	
63120000 Taxe d'apprentissage			2 878		2 878	100.00
63300000 Impôts, taxes versts assimilés	2 616		0		2 616	NS
63330000 Format professionnelle continu			4 356		4 356	100.00
63511000 Contribution eco territoriale	106 989		108 852		1 863	1.71
63511200 Cvae	9 232		4 840		4 392	90.74
63511300 Plafonnement cet	49 110		58 611		9 501	16.21
63512000 Taxes foncières	141 067		140 947		120	0.08
63512001 Taxes foncières croix du sud	5 336		3 335		2 001	60.00
63513000 Autres impôts locaux	41		14		27	200.00
63514000 Taxe sur véhicule de société	2 912		555		2 357	424.68
63534000 Droits de circulation	130 607		67 055		63 552	94.78
63540000 Droit enregistrement et timbre	301				301	
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>593 882</b>		<b>426 466</b>		<b>167 416</b>	<b>39.26</b>
64100000 Rémunérations du personnel	554 290		419 424		134 867	32.16
64110900 Ijss	7 221		1 765		5 456	309.09
64111000 Indemnités de licenciement	10 033				10 033	
64120000 Congés payés	14 446		884		13 561	NS
64140000 Indemnités et avantages divers	7 892		4 393		3 499	79.65
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>176 771</b>		<b>143 932</b>		<b>32 839</b>	<b>22.82</b>
64510000 Charges sociales	118 747		115 849		2 898	2.50
64532000 Retraite	26 763		27 991		1 228	4.39
64553520 Prevoyance	24 687		16 937		7 751	45.76
64580000 Sist	2 690		2 085		605	29.04
64582000 Charges sur congés payes	3 883		142		3 741	NS
64800000 Autres charges de personnel			3 546		3 546	100.00
64900000 Crédit impôt compétitivité emp			22 618		22 618	100.00

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	84 450		60 630		23 820	39.29
68111000 Dot.amort immob incorporelles	16 615		15 753		862	5.47
68112000 Dot. amort. immob corporelles	67 835		44 877		22 958	51.16
<b>DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT</b>			5 117		5 117	100.00
68174000 Dotat prov créances			5 117		5 117	100.00
<b>AUTRES CHARGES</b>	432		11		421	NS
65400000 Perte s/ créance irrécouvrable	99				99	
65800000 Chge diverse gestion courante	333		11		322	NS
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	2 737 121		2 246 951		490 170	21.81
<b>Résultat d'exploitation</b>	140 059		156 059		16 000	10.25
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	14 489		7 369		7 120	96.62
66110000 Intérêts des emprunts dettes	7 029		3 063		3 965	129.44
66150000 Intérêts des comptes courants	1 035		1 112		77	6.93
66160000 Intér banc, et opérat.financem	6 425		3 194		3 232	101.19
<b>Total des Charges financières</b>	14 489		7 369		7 120	96.62
<b>Résultat financier</b>	14 489		7 369		7 120	96.62
<b>Résultat courant avant impôts</b>	125 570		148 690		23 120	15.55
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	2 500				2 500	
77700000 Quotepart des subv investisst	2 500				2 500	
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	2 500				2 500	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>			809		809	100.00
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité			581		581	100.00
67205000 Agios retard de paiement			228		228	100.00
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>			809		809	100.00
<b>Résultat exceptionnel</b>	2 500		809		3 309	408.94
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	26 904		24 351		2 553	10.48
69500000 Impôts sur les bénéfices	26 904		24 351		2 553	10.48
<b>Total des produits</b>	2 879 680		2 403 010		476 670	19.84
<b>Total des charges</b>	2 778 514		2 279 481		499 033	21.89
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	101 166		123 530		22 364	18.10

SAS PROVILOG

Rue Laurent de Lavoisier

11100 NARBONNE

## SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

***Expert On Demand***

*Parc Club du Moulin à Vent*

*33, rue du Docteur Levy*

*69693 Venissieux Cedex*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	87 354	57 570	29 784	36 771	6 987	19.00
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000	20 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	129 083	58 086	70 997	29 890	41 107	137.53
	Autres immobilisations corporelles	1 049 311	197 898	851 413	445 082	406 331	91.29
	Immobilisations en cours				123 307	123 307	100.00
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>	1 285 748	313 554	972 193	655 050	317 144	48.42
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	684 408	10 758	673 650	482 888	190 762	39.50
	Autres créances	133 749		133 749	81 532	52 218	64.05
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	27 657		27 657	51 971	24 314	46.78	
Charges constatées d'avance (3)	5 370		5 370	8 002	2 632	32.89	
	<b>Total III</b>	851 184	10 758	840 426	624 392	216 034	34.60
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 136 932	324 312	1 812 619	1 279 442	533 177	41.67

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 )	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	231 278		132 421		98 856	74.65
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	68 994		98 856		29 863	30.21
	Subventions d'investissement	17 500		22 500		5 000	22.22
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	328 771		264 778		63 994	24.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	723 381		425 337		298 044	70.07
	Concours bancaires courants	17 998		13 346		4 652	34.85
	Emprunts et dettes financières diverses	97 054		85 037		12 017	14.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 867		262 257		22 610	8.62
	Dettes fiscales et sociales	335 920		228 580		107 341	46.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	10 108		108		10 000	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	14 520				14 520	
	<b>Total IV</b>	1 483 848		1 014 664		469 184	46.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 812 619		1 279 442		533 177	41.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

895 885 1 014 664



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 103 728		3 103 728	2 835 587		268 142	9.46
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	3 103 728		3 103 728	2 835 587		268 142	9.46
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 730	41 591		11 139	26.78
Autres produits			349	3		347	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			3 156 808	2 877 180		279 628	9.72
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 663 932	1 528 532		135 401	8.86
Impôts, taxes et versements assimilés			507 177	353 054		154 123	43.65
Salaires et traitements			562 024	593 882		31 858	5.36
Charges sociales			179 396	176 771		2 625	1.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 919	84 450		51 469	60.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 641			5 641	
Dotations aux provisions							
Autres charges			24	432		408	94.52
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			3 054 113	2 737 121		316 992	11.58
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			102 695	140 059		37 364	26.68
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	11 852		14 489		2 637	18.20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	11 852		14 489		2 637	18.20
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	11 852		14 489		2 637	18.20
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	90 844		125 570		34 727	27.66
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000		2 500		2 500	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	5 000		2 500		2 500	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	5 000		2 500		2 500	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	26 850		29 214		2 364	8.09
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	3 161 808		2 879 680		282 128	9.80
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	3 092 815		2 780 824		311 991	11.22
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	68 994		98 856		29 863	30.21

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

Expert On Demand

# Audit Villemeur Ressources

## Société de Commissariat aux Comptes

1, place Auguste Albert  
31 500 TOULOUSE

---

**SAS PROVILOG**  
14 rue de Lavoisier  
11 100 NARBONNE

A l'attention du Président,

Toulouse, le 22 décembre 2021

Monsieur,

Dans le cadre de la mission de commissaires aux comptes que vous envisagez de nous confier pour votre Société, nous vous confirmons ci-après les dispositions relatives à notre mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **1. Etendue de la mission**

Notre mission comprend :

- L'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français.
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi (relatives au rapport de gestion, aux conventions réglementées, ...).
- Les diligences spécifiques permettant d'émettre, le cas échéant, nos autres rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires.

Les travaux seront conduits, selon les dispositions du code de commerce, les normes d'exercice professionnel et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous rappelons à ce titre qu'un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations

significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Il ne consiste en revanche pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'entité contrôlée.

Nous tenons à souligner que, du fait du recours à l'utilisation de techniques de sondages ainsi que des autres limites inhérentes à l'audit et au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, nos contrôles ne sauraient couvrir l'exhaustivité des opérations de l'entreprise. Par conséquent, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

En outre, dans le cadre de nos travaux, nous prendrons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de prendre en considération les facteurs pouvant engendrer des risques d'anomalies significatives dans les comptes et non dans le but de formuler une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ou d'identifier l'ensemble des faiblesses du contrôle interne. Si des faiblesses significatives de contrôle interne liées à l'information comptable et financière venaient à être relevées lors de notre audit, nous vous les communiquerions par écrit.

Nous sommes soumis au secret professionnel conformément aux dispositions de l'article L.822-15 du code de commerce. Nous ne pouvons être relevés de ce secret professionnel que dans les conditions strictement précisées par la loi. La direction ne peut pas nous délier de ce secret professionnel. Les papiers de travail et les dossiers que nous aurons élaborés durant notre mission, y compris les documents et les dossiers électroniques, seront notre seule propriété. Ils seront couverts par le secret professionnel.

Cependant, l'article L.823-12 du code de commerce nous oblige à signaler à la plus prochaine assemblée générale ou réunion de l'organe compétent les irrégularités et inexactitudes révélées au cours de notre mission et à révéler au Procureur de la République les faits délictueux dont nous aurions connaissance.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ce même article nous impose également certaines obligations, notamment de vigilance et de déclaration à Tracfin.

Nous procéderons par ailleurs aux communications prévues à l'article L.823-16 du code de commerce.

Enfin, nous vous rappelons qu'il revient à la direction de votre entité de définir, de mettre en œuvre et de superviser un système de contrôle interne approprié pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de mettre en place des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des irrégularités et des fraudes. Par ailleurs, les comptes devront être arrêtés conformément aux dispositions légales.

## **2. Organisation de la mission**

La démarche d'audit nécessite une bonne communication, notamment avec vous-même et votre expert-comptable ; elle est indispensable à la réalisation de notre mission. Nous devons avoir l'accès sans restriction à tout document comptable, pièce justificative ou autre information demandée dans le cadre de nos interventions.

P.C

La direction de votre société doit notamment nous informer, en cours d'année, de tout événement important pouvant avoir un effet significatif sur l'activité ou les comptes et le patrimoine de votre société.

Afin d'optimiser l'efficacité de nos travaux, nous vous communiquons en annexe une liste indicative des documents et analyses dont nous souhaitons disposer. Nous comptons particulièrement sur le respect des dates indiquées pour nous permettre d'accomplir au mieux notre mission et sur l'entière collaboration de votre personnel.

Au cours de la mission, nous serons également amenés à vous demander la confirmation écrite des diverses déclarations recueillies.

Le calendrier d'intervention sera établi chaque année en concertation étroite avec vos services. Nous attirons votre attention sur le fait que le respect de ce calendrier reposera sur l'hypothèse selon laquelle vos comptes auront été arrêtés et mis à notre disposition dans les délais permettant de mener à son terme notre mission compte tenu du calendrier qui aura été préalablement défini.

**Compte tenu de la date de clôture et des délais légaux à respecter, la planification de nos interventions sera la suivante :**

Mars 2022 à juin 2022 : intérim, contrôle des comptes, vérifications spécifiques

**Seront susceptibles de participer à la mission sous la responsabilité de l'associé signataire, les collaborateurs externes suivants :**

Mme DEMBLANS Stéphanie  
Mme COCHET Géraldine  
Mme LORENZI Jessica

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-13 du Code de commerce, nous pourrions à toute époque de l'année nous faire assister ou représenter, sous notre responsabilité, par des experts ou d'autres professionnels de notre choix que nous ferons connaître nommément à votre société.

Nous soulignons par ailleurs que notre mission de commissaire aux comptes implique certaines vérifications ou travaux spécifiques. A ce titre, nous vous rappelons que vous devrez notamment :

- nous informer dans les délais des nouvelles conventions, y compris les motifs retenus par le conseil justifiant de l'intérêt pour l'entité de ces conventions, qui seront repris dans notre rapport, le cas échéant ;
- nous informer dans les délais des conventions conclus et autorisés au cours des exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice et qu'il appartient au conseil d'examiner en application, selon le cas, de l'article L. 225-40-1 ou de l'article L. 225-88-1 du code de commerce, le cas échéant.

### **3. Honoraires**

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans cette lettre, à l'exception des éventuelles autres interventions qui feront l'objet d'un accord séparé et d'une facturation distincte.

P.C

Nos honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passés.

Sur ces bases, le montant estimé de nos honoraires pour la mission d'audit des comptes annuels s'élèvera à **6 800 € hors taxes** et hors frais de déplacements. Les frais de déplacement et autres débours vous seront facturés en sus en fonction des dépenses engagées.

Cette proposition repose sur des conditions de déroulement normal de nos travaux et sur l'assistance active de vos services. Au cas où nous rencontrerions des difficultés particulières en cours de mission, nous vous en avertirions afin de réviser cette estimation.

Nous pourrions être amenés à réaliser, à votre demande, d'autres interventions, dans le cadre de services autres que la certification des comptes, non couvertes par la présente lettre. Les termes et conditions de ces interventions feront l'objet d'une lettre séparée et donneront lieu à une facturation distincte complémentaire.

Nous vous saurions gré d'accuser réception de cette lettre et de confirmer par écrit votre acceptation des termes et conditions de notre mission en nous retournant un exemplaire de cette lettre revêtu de votre signature avec la mention « bon pour accord ».

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

**Cyrille JEAN MARIE**

Le commissaire aux comptes signataire,

Bon pour accord, pour le compte de la société **PROVILOG**

Le 22 décembre 2021

**Pour la SARL FKU, Présidente,**

**Monsieur Philippe CAHUZAC,**

**SARL FKU**  
Siège social : 15 rue du Charbon  
11290 MONTREAL D'AUDE  
Siret 890 556 384 00016 - APE 6630Z  
TVA FR07 890 556 384  
06 84 65 52 23 / pcahusac@provilog.fr

***Les annexes jointes font partie intégrante de la lettre de mission : Annexe 1 - Modalités d'intervention***

## **Annexe 1 : Modalités d'intervention**

Cette annexe rappelle les rôles respectifs de la direction et des commissaires aux comptes. Elle précise en outre certaines conditions d'intervention.

### **1 Rôle de la direction**

#### **1.1 Tenue de la comptabilité et préparation des comptes**

Il ressort des dispositions du Code de commerce que les organes de direction de votre Société sont responsables de la bonne tenue des livres comptables et de la préparation de comptes réguliers et sincères au regard du référentiel applicable à ces comptes, donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société *et du groupe* à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels devront être arrêtés par la direction conformément aux dispositions légales.

La direction est également tenue de mettre à notre disposition, sans restriction, tous les documents comptables de votre société et, de manière générale, toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de notre mission dans les délais prévus par la loi ainsi que les documents juridiques concernant la vie sociale de la société, notamment les procès-verbaux de toutes les assemblées des actionnaires et des conseils d'administration (ou des réunions du directoire et du conseil de surveillance, des réunions ou consultations d'associés), ainsi que les comptes rendus des comités spécialisés. Dans ce cadre, nous aurons libre accès aux personnes au sein de votre société et des personnes et entités contrôlées auprès desquelles nous estimerons nécessaire d'obtenir des informations ainsi qu'aux auditeurs de ces dernières.

#### **1.2 Organisation et système de contrôle interne**

Il revient à la direction de votre société de définir, de mettre en œuvre et de superviser un système de contrôle interne approprié pour permettre l'établissement de comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de mettre en place des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des irrégularités et fraudes.

#### **1.3 Erreurs et fraudes, conformité avec les textes légaux et réglementaires**

La direction est responsable de la conception et de la mise en œuvre des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes. La direction est aussi tenue d'identifier les textes légaux et réglementaires applicables aux activités de la société et de s'assurer que celle-ci les respecte.

#### **1.4 Continuité de l'exploitation**

La continuité de l'exploitation est une convention comptable de base pour l'établissement des comptes. Il appartient à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur une période minimale de 12 mois après la clôture de l'exercice ou de la période considérée.

#### **1.5 Affirmations de la direction**

La direction, tout au long de l'audit des comptes, fait des déclarations orales ou écrites, spontanées ou en réponse à des demandes spécifiques. Nous demanderons donc à la direction de nous confirmer ces éléments par écrit.

P.C

## **1.6 Événements importants**

*La direction de votre société doit nous informer de tout événement important pouvant avoir un effet significatif sur l'activité ou les comptes et le patrimoine de votre société/groupe et ce, jusqu'à la date de l'assemblée générale d'approbation des comptes.*

## **1.7 Conventions réglementées**

En matière de conventions réglementées, nous vous rappelons que, conformément aux dispositions prévues par la loi, vous devez notamment :

- Nous informer des nouveaux engagements et conventions dans le mois qui suit leur conclusion ;
- Nous informer, dans le mois suivant la clôture de l'exercice, de l'exécution au cours de l'exercice des conventions et engagements conclus antérieurement ;
- Nous fournir le détail de leurs termes et modalités.

## **1.8 Documents et informations adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes**

Nous vous rappelons que vous devez nous adresser, préalablement à leur diffusion ou leur mise à disposition, ces documents que nous reverrons dans le cadre de notre mission.

## **1.9 Convocation du commissaire aux comptes**

La direction de la société devra nous adresser les avis de convocation au conseil d'administration (ou directoire et conseil de surveillance) examinant ou arrêtant des comptes annuels, ainsi qu'à toutes les assemblées générales dans les délais prévus par le Code de commerce.

## **2 Rôle des commissaires aux comptes et étendue de la mission**

### **2.1 Objectif de la mission d'audit**

L'audit des comptes annuels a pour objectif d'exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes annuels et sur l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de la société / groupe à la fin de cet exercice.

### **2.2 Définition d'un audit**

Nous procéderons à un audit selon les dispositions du Code de commerce, les normes d'exercice professionnel et la doctrine professionnelle. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous rappelons, à ce titre, qu'un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous tenons à souligner que, du fait du recours à l'utilisation de techniques de sondages ainsi que des autres limites inhérentes à l'audit et au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, nos contrôles ne sauraient couvrir l'exhaustivité des opérations de l'entreprise.

PC



Par conséquent, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé. Pour les mêmes raisons, nous ne pourrions non plus vous donner l'assurance que toutes les déficiences majeures dans le système comptable et de contrôle interne auront pu être identifiées.

Par ailleurs, nous rappelons que l'audit n'est pas organisé ni conduit pour les besoins d'un tiers particulier ou en rapport avec une transaction particulière. Par conséquent, les questions pouvant intéresser un tiers ne seront pas traitées spécifiquement et certaines questions peuvent être évaluées de manière différente par un tiers, par exemple dans le cadre d'une transaction particulière.

### **2.3 Contrôle interne**

#### *Rapports à la direction*

Notre revue des systèmes comptables et de contrôle interne est déterminée en fonction des travaux qui nous sont nécessaires pour émettre une opinion sur les comptes de votre société. C'est la raison pour laquelle nos commentaires/recommandations relatifs aux systèmes ne porteront que sur les points que nous avons relevés au cours de nos travaux et non pas sur toutes les améliorations possibles qui pourraient être suggérées à la suite de travaux spécifiques plus approfondis.

### **2.4 Erreurs, fraudes et irrégularités**

Notre audit sera planifié de façon à avoir l'assurance raisonnable de détecter toute fraude ou erreur significative dans les comptes ou livres comptables, mais il n'est pas destiné et ne saurait être considéré comme servant à révéler les irrégularités, erreurs et fraudes éventuelles. Si notre examen révèle l'existence de telles anomalies, elles seront portées à la connaissance des organes de direction.

En outre, l'article L.823-12 du Code de commerce nous oblige à informer les actionnaires des irrégularités que nous aurions découvertes à l'occasion de nos contrôles et à révéler au Procureur de la République les faits délictueux dont nous aurions connaissance.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ce même article nous impose également certaines obligations, notamment de vigilance et de déclaration à Tracfin.

## **3 Indépendance, secret professionnel, propriété des dossiers et contrôle qualité**

### **3.1 Indépendance**

Pour nous assurer du respect des règles de déontologie de la profession, notamment en matière d'exécution de prestations de services, nous avons mis en place des procédures internes que nous appliquons à toute mission.

### **3.2 Secret professionnel**

Nous sommes soumis au secret professionnel conformément aux dispositions de l'article L.822-15 du Code de commerce. Nous ne pouvons être relevés de ce secret professionnel que dans les conditions strictement précisées par la loi. La direction ne peut pas nous délier de ce secret professionnel.

### **3.3 Propriété des dossiers des commissaires aux comptes**

Les papiers de travail et les dossiers que nous avons élaborés durant nos missions, y compris les documents et les dossiers électroniques, sont notre seule propriété. Ils sont couverts par le secret professionnel.

P.C

En conséquence, nous refusons le droit à l'accès de nos dossiers à tout tiers non habilité par la loi française. Ils pourront toutefois faire l'objet de contrôles et d'inspections de la profession, du Garde des sceaux ou de l'Autorité des marchés financiers selon les prescriptions légales ou réglementaires, ou d'un contrôle qualité interne au cabinet.

### **3.4 Rapports et autres documents émis par les commissaires aux comptes**

En complément aux rapports de commissaires aux comptes dont l'émission et la diffusion sont déterminées par la loi, nous pourrions être amenés à vous communiquer les conclusions de nos travaux sous forme de documents de synthèse, lettres de recommandations, etc. Avant de vous remettre une version finale de ces documents, nous pourrions vous transmettre des rapports d'étape ou des projets de rapport ou encore effectuer des présentations orales. Les supports de ces dernières sont préparés dans le cadre de notre intervention et ne sont destinés qu'aux seules personnes présentes. Ils ne peuvent en aucun cas être dissociés des commentaires oraux apportés lors des présentations, et les différents points soulevés ne sont exposés qu'à des fins de discussion. Seule l'émission des documents définitifs fera foi. L'ensemble des documents dont la diffusion n'est pas prévue par la loi, quels que soient leur forme ou support, vous sera communiqué exclusivement pour vos besoins internes. Nous n'accepterons donc aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers entre les mains duquel ce rapport ou ces conclusions seraient parvenus.

Si votre société a l'intention de publier ou de reproduire, sur papier ou sous forme électronique (par exemple sur un site Internet), nos rapports sur les comptes annuels, intermédiaires ou consolidés ou tout autre rapport prévu par la loi ou faire référence à notre nom d'une autre façon dans un document destiné à des tiers, la direction s'engage à nous transmettre ce document sous forme de projet pour que nous en prenions connaissance avant sa finalisation et sa distribution.

Lorsque nos rapports sur les états financiers sont reproduits sous une forme quelconque, les comptes annuels, comptes intermédiaires ou comptes consolidés complets, y compris l'annexe, qui font l'objet desdits rapports, doivent aussi être présentés.

Ces dispositions s'appliquent également aux traductions de nos rapports.

## **4 Autres sujets**

### **4.1 Utilisation du courrier électronique**

Nous pouvons communiquer par courrier électronique avec vous et vos services. Or, comme vous le savez, les transmissions électroniques d'informations ne sont pas totalement sécurisées ou sans erreurs et peuvent être interceptées, altérées, perdues, détruites ou arriver tard ou de manière incomplète, ou comporter des virus ou autres intrusions malveillantes. Bien que nous mettions en œuvre les procédures normales de contrôle pour identifier les virus les plus répandus à l'heure actuelle, nous ne serons en aucun cas responsables de quoi que ce soit en matière de communication d'informations par voie électronique.

### **4.2 Loi applicable**

En notre qualité de commissaires aux comptes, la présente lettre de mission est régie par la loi française. Les instances professionnelles et les juridictions civiles françaises auront compétence exclusive pour tout différend concernant l'exécution de la mission.

### **4.3 Utilisation et traitement des Données**

#### **4.3.1 Modalités**

P. C

Toutes les informations communiquées par vous ou en votre nom (« Données ») sont exclusivement utilisées dans le cadre de l'exercice de notre mission.

Vous êtes informés que, sauf disposition légale contraire, nous sommes susceptibles de recourir, dans le cadre de notre mission, à des tiers pouvant être situés hors de France, qui peuvent être d'autres entités membres de nos réseaux respectifs et/ou des prestataires de services agissant pour notre compte, qui fournissent des services administratifs, d'infrastructure informatique (dont, le cas échéant, des prestataires de services de type « cloud »), ainsi que des services intervenant en support de notre activité. Ces tiers, dont nous demeurons responsables, sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité.

#### **4.3.2 Données Personnelles**

Les parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur (ci-après la « Règlementation applicable en matière de protection des Données Personnelles »).

Les termes commençant par une majuscule au sein du présent article 6.4.2 ont le sens qui leur est attribué par la Règlementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

##### **Finalités de Traitement**

Vous pouvez être amenés à nous confier des Données Personnelles dans le cadre de et/ou pour les besoins de l'exécution de notre mission. Conformément au principe déontologique d'indépendance du commissaire aux comptes vis-à-vis de l'entité contrôlée et compte tenu de notre degré d'expertise et d'autonomie élevé, nous intervenons en qualité de Responsable de traitement. Nous déterminons les finalités et les moyens des traitements opérés en application de la législation et des normes professionnelles qui nous sont applicables.

Nous traitons les Données Personnelles confiées à des fins :

- (i) de réalisation de la mission ;
- (ii) de respect de nos réglementations professionnelles et déontologiques (notamment gestion de l'obligation d'indépendance, gestion des conflits d'intérêts et contrôle qualité) ;
- (iii) de gestion de la relation d'affaires qui nous lie y compris en matière administrative et financière ;
- (iv) d'administration et de support sur les outils informatiques que nous utilisons dans le cadre de notre activité (messagerie, outils métier, etc.), d'hébergement de ces outils, d'archivage et de reprographie.

Par ailleurs, nous pouvons être amenés à traiter à des fins de communication sur nos services les Données Personnelles de vos salariés qui sont nos contacts clefs pour la réalisation de la mission, sauf opposition de leur part.

(ci-après ensemble désignées les « **Finalités de Traitement** »).

Vous ne nous fournirez directement ou indirectement que les Données Personnelles que nous considérons nécessaires à la réalisation de notre mission et au respect de nos réglementations professionnelles et déontologiques.

Nous nous engageons à ne pas utiliser les Données Personnelles auxquelles nous avons accès pour d'autres finalités que les Finalités de Traitement.

##### **Obligations**

Il vous appartient de vous assurer que toutes les Données Personnelles qui nous ont été communiquées, directement par vous ou indirectement pour votre compte, ont été collectées de manière licite, loyale et transparente.

Les Données Personnelles ont été collectées par vos soins auprès des Personnes Concernées et non par nous de manière directe. Dans ce contexte, conformément à l'article 14 5. d) du RGPD, nous ne sommes pas tenus d'informer les Personnes Concernées des Traitements opérés dans le cadre de notre mission. Il vous appartient donc d'informer les Personnes Concernées des Traitements que nous réaliserons.

P.C

Les Personnes Concernées pourront exercer leurs droits d'accès ou de rectification en adressant un courriel au(x) Délégué(s) à la protection des données à l'adresse [courriel] pour le cabinet X1, à l'adresse [courriel] pour le cabinet Y41 et/ou à l'associé (aux associés) signataire(s) de la lettre de mission. Dans tous les cas, vous coopérerez avec nous pour permettre aux Personnes Concernées de faire valoir les droits qui leur sont reconnus par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

### **Destinataires**

Les Destinataires des Données Personnelles sont les collaborateurs et associés de nos cabinets, ainsi que, le cas échéant, ceux appartenant aux entités membres de nos réseaux, et nos prestataires, collaborateurs externes ou experts éventuels. Ces Destinataires sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité et auront accès aux Données Personnelles pour des raisons strictement professionnelles et limitées aux Finalités de Traitement.

### **Localisation et Transferts de Données Personnelles**

Vous êtes informés que nous sommes susceptibles de recourir dans le cadre de notre mission, le cas échéant, à d'autres entités membres de nos réseaux ou à des prestataires externes travaillant pour notre compte pouvant être situés en dehors de l'Union européenne.

Dans l'hypothèse où des Données Personnelles sont transférées hors de l'Union européenne dans un pays de destination considéré par la Commission européenne comme n'assurant pas un niveau de protection suffisant des Données Personnelles, nous mettons en œuvre l'un ou l'autre des dispositifs suivants : (i) signature d'un contrat conforme aux clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne (« Clauses contractuelles types »), (ii) mise en place de règles internes d'entreprise contraignantes (« Binding Corporate Rules » ou « BCR »), ou (iii) tout autre dispositif de protection conforme à la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles. Pour plus d'information, vous pouvez adresser un courriel au Délégué à la protection des données à l'adresse [courriel] pour le cabinet X2, à l'adresse [courriel] pour le cabinet Y42 et/ou à l'associé (aux associés) signataire(s) de la lettre de mission.

### **Durée de conservation des Données Personnelles**

Dans le respect des obligations de confidentialité, les Données Personnelles traitées pour les Finalités de Traitement sont conservées pour une durée conforme aux dispositions régissant nos activités en France en matière de prescriptions.



<sup>1</sup> Indiquer l'adresse mail à utiliser.

<sup>2</sup> Indiquer l'adresse mail à utiliser.

# **ANNEXE 2**

## **KBIS**



N° de gestion 2016B00601

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 16 octobre 2022

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

*Immatriculation au RCS, numéro* 823 782 768 R.C.S. Narbonne  
*Date d'immatriculation* 26/12/2016  
*Transfert du* R.C.S. de Carcassonne en date du 05/10/2020  
*Date d'immatriculation d'origine* 21/11/2016  
*Dénomination ou raison sociale* **PROVILOG**  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 15 000,00 Euros  
*Adresse du siège* Zone Industrielle la Coupe Rue Lavoisier 11100 Narbonne  
*Activités principales* Entreposage et stockage non frigorifique  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 20/11/2115  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

---

**Président**

*Dénomination* FKU  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée à associé unique  
*Adresse* 15 Rue du Charron 11290 Montréal  
*Immatriculation au RCS, numéro* 890 556 384 RCS Carcassonne

---

**Directeur général**

*Dénomination* SAS LUCEVA HOLDING  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Adresse* Zone Industrielle La Coupe 14 Rue Laurent de Lavoisier 11100 Narbonne  
*Immatriculation au RCS, numéro* 521 851 592 RCS Narbonne

---

**Commissaire aux comptes titulaire**

*Dénomination* CASAS - VILLEMEUR - JEAN MARIE - SARL  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Adresse* 1 Impasse Ratalens 31240 Saint-Jean  
*Immatriculation au RCS, numéro* 393 925 953 Toulouse

---

**Commissaire aux comptes suppléant**

*Nom, prénoms* CHLUDA Pierre  
*Date et lieu de naissance* Le 02/10/1977 à Carcassonne (11)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel ou adresse professionnelle* Bât B3 78 Chemin des 7 Deniers 31200 Toulouse

---

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

---

*Adresse de l'établissement* Zone Industrielle la Coupe Rue Lavoisier 11100 Narbonne  
*Nom commercial* PROVILOG  
*Enseigne* PROVILOG  
*Activité(s) exercée(s)* Entrepôt logistique

**Greffé du Tribunal de Commerce de Narbonne**

PALAIS DE JUSTICE  
40 BD DU GENERAL DE GAULLE  
CS 40801  
11785 NARBONNE

N° de gestion 2016B00601

*Date de commencement d'activité* 15/12/2016  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Branche d'activité* Entrepôt logistique et commissionnaire de transport  
*Date de commencement d'activité* 12/01/2017  
*Origine du fonds ou de l'activité* Achat  
Achat d'un établissement situé avenue de la Gare 11590 Salleles d'Aude  
rattaché à l'établissement situé rue Lavoisier ZI La Coupe 11100 Narbonne  
*Précédent propriétaire*  
*Dénomination* VINOLOG INTERNATIONAL  
*Adresse* Avenue de la Gare 11590 Sallèles-d'Aude  
*Immatriculation au RCS, numéro* 434 035 440 RCS Narbonne  
*Nom du journal d'annonces légales* L'Echo du Languedoc  
*Date de parution* 20/01/2017  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

---

*Adresse de l'établissement* 11 Rue Saint-Pierre 11100 Montredon-des-Corbières  
*Nom commercial* PROVILOG  
*Enseigne* PROVILOG  
*Activité(s) exercée(s)* Entrepôt logistique  
*Date de commencement d'activité* 01/06/2022  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* Avenue de la Gare 11590 Sallèles-d'Aude  
*Nom commercial* PROVILOG  
*Enseigne* PROVILOG  
*Activité(s) exercée(s)* Entrepôt logistique  
*Date de commencement d'activité* 01/04/2022  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT